

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 4 novembre 2024

Faits saillants

- **Elections américaines : les milieux économiques inquiets d'une hausse des barrières douanières**
- **Les Etats-Unis sanctionnent une entreprise et deux avocats suisses**
- **Nouveau recul de l'inflation en octobre, qui atteint son niveau le plus bas depuis trois ans**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 07/11	Var. vs 30/10
EUR/CHF	0,9417	+ 0,2 %
USD/CHF	0,8761	+ 1,1 %
SMI	11 917	- 0,4 %
Taux 10a	0,411 %	- 1 pb

Guerre en Ukraine

Sanctions : En marge de l'examen en cours au Parlement du projet de loi sur la lutte contre blanchiment d'argent et quelques semaines après la reprise, partielle, du 14^{ème} paquet de sanctions de l'UE contre la Russie, les Etats-Unis ont décidé de sanctionner deux avocats suisses, Andres Baumgartner et Fabio Delco du cabinet Dietrich, Baumgartner & Partner à Zurich. Ces deux avocats auraient fourni des services à des clients russes, dont des personnes privées sanctionnées, et ce en raison de lacunes sur la surveillance dans la loi suisse contre le blanchiment d'argent. Les Etats-Unis ont en outre sanctionné l'entreprise helvétique ZG Optique, qui serait impliquée dans la fourniture de technologies et d'équipements de pointe à la Russie.

Macroéconomie

Elections américaines : Les réactions économiques suite à l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis se focalisent à ce stade sur les craintes liées à une montée des barrières tarifaires douanières sur toutes les importations, telle qu'annoncée pendant sa campagne. Ces barrières douanières pourraient, même si rien n'est à ce stade acté, être comprises entre 10 et 20 % (hors importations provenant de Chine où dans ce cas elles seraient encore plus importantes) selon les produits. La Suisse, petite économie exportatrice avec un taux d'ouverture de 60 %, pourrait alors être directement concernée, les Etats-Unis étant son premier marché à l'export depuis 2022 (18 % du total des exportations). Les secteurs de la pharmacie et du luxe, qui représentent la majeure partie des ventes helvétiques vers les Etats-Unis, seraient potentiellement les plus affectés. Selon une étude du centre de recherches conjoncturelles KOF, la mise en place de barrières douanières de 10 % à 20 % pourrait ainsi impacter le PIB suisse à la baisse de 0,2 % ; un repli qui serait supérieur en cas de ripostes des autres grands blocs commerciaux. Les PME-ETI devraient le plus en pâtir, 1 CHF sur 2 gagné par les entreprises étant lié à l'export. Les grandes entreprises présentes aux Etats-Unis sont de leur côté bien mieux positionnées pour surmonter ces défis et pourraient même saisir des opportunités, en lien avec la volonté des Etats-Unis de soutenir les investissements.

A noter que, Rahul Sahgal, le directeur de la Chambre de commerce américano-suisse, a relativisé l'impact des possibles hausses américaines de barrières douanières en pointant le fait que si elles devaient se matérialiser, elles demeureraient certainement ciblées. Selon lui, le fait que la Suisse ne soit pas dans l'UE pourrait même apparaître comme un atout dans les négociations bilatérales.

Inflation : En octobre, le taux d'inflation a de nouveau surpris à la baisse, à +0,6 % en glissement annuel, son niveau le plus bas depuis 3 ans selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'indice des prix à la consommation a baissé par rapport à septembre (-0,1 pt), pour le deuxième mois consécutif. Les prix des biens importés continuent de reculer sur un an (-3,1 %), sous l'effet du repli marqué du coût des produits pétroliers (-12,8 %). La poursuite du ralentissement de l'inflation devrait conduire la Banque Nationale Suisse à baisser de nouveau ses taux directeurs à l'occasion de la prochaine réunion de politique monétaire, le 12 décembre.

Salaires : En 2024, les principales conventions collectives de travail (les CCT visant au moins 1 500 personnes) ont convenu d'une hausse moyenne des salaires effectifs de +2,1 %, après +2,5 % en 2023 et +0,8 % en 2022, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette progression se répartit en 1,7 % à titre collectif et 0,4 % à titre individuel et concerne plus de 613 000 salariés. Puisque l'OFS prévoit un renchérissement de +1,2 % en 2024, ces augmentations permettraient une croissance réelle des salaires de 0,9 %. Le secteur tertiaire enregistrera une hausse moyenne de 2,3 %, contre 1,9 % dans le secteur secondaire. Les salaires minimaux des principales CCT devraient croître quant à eux de 2 % en moyenne en 2024. Par ailleurs, d'après une étude de la banque UBS, les salaires devraient continuer de progresser en 2025, mais à un rythme plus modéré (+1,4 %) qu'en 2024 (+1,8 % pour les entreprises interrogées par UBS). Les secteurs des services informatiques, des télécoms et de l'énergie devraient connaître les plus fortes hausses (+2 %), tandis que le commerce de détail, les médias et les matériaux de construction n'anticipent qu'une progression de +1 %.

Marché du travail : En octobre 2024, le taux de chômage au sens du SECO s'est maintenu à 2,5 %. Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient 116 447 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit une hausse de +2,8 % par rapport à septembre et de +24,5 % par rapport à octobre 2023. Pour mémoire, selon les critères du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage de la Suisse s'élevait à 4,0 % au 2^{ème} trimestre 2024 (contre 3,7 % au T2 2023).

Pénurie de main d'œuvre : Alors que l'économie suisse fait face à des défis démographiques structurels, qui devraient persister à long terme, les faïtières patronales Economiesuisse et l'Union patronale suisse (UPS) anticipent une pénurie de personnel durable à moyen terme. D'ici 2035, la Suisse pourrait en effet faire face à un manque de 297 000 à 460 000 employés à temps plein. Fort de ce constat, les faïtières appellent à des mesures politiques visant à améliorer les conditions de travail, comme l'adoption de modèles intergénérationnels et le soutien au travail à temps partiel. Elles soulignent en outre le potentiel des femmes (surtout les mères) et des travailleurs de plus de 65 ans, en plaçant pour des infrastructures de garde d'enfants abordables et des incitations fiscales adaptées : selon leurs calculs, environ 48 000 postes pourraient être pourvus par les femmes et 37 000 par des seniors. L'enregistrement de nouveaux gains de productivité pourrait aussi permettre de combler 63 000 postes. Pour le reste, Economiesuisse et l'UPS soulignent que l'immigration de travailleurs étrangers, en particulier en provenance de l'UE, demeure indispensable, mais concèdent qu'elle doit être acceptée socialement, en réponse notamment à l'initiative populaire « pour la durabilité » qui entend limiter la population de la Suisse à 10 millions de personnes.

Secteur financier

Bâle III : Dans le sillage de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de l'organisation professionnelle Suissénégoce, l'Association des banques étrangères en Suisse (AFBS) a à son tour critiqué la mise en œuvre, jugée trop rapide, des normes de Bâle III, effective en Suisse dès le 1^{er} janvier, soit un an avant la plupart des autres pays (cf. [Veille économique et financière du 11 au 18 octobre](#)). D'après l'AFBS, la compétitivité de la place financière suisse pourrait être affectée par une concurrence déloyale au regard des contraintes pesant en matière de contrôle des risques. La place financière suisse se trouverait ainsi désavantagée, même si elle reste encore attractive pour les banques étrangères du fait d'une variété de services, comme par exemple la capacité à gérer des relations en plusieurs devises, sur plusieurs places de négoce, dans plusieurs faisceaux horaires et en différentes langues.

Secteurs non financiers

Agriculture : En 2024, la Suisse a connu sa plus faible récolte de céréales panifiables (pour l'alimentation humaine) depuis 25 ans, en raison des pluies trop abondantes et du manque de lumière, selon l'Organisation de la branche suisse des céréales, oléagineux et protéagineux (swiss granum). Les récoltes de blé panifiable, d'épeautre et de seigle ont chuté respectivement de -31,6 %, -45,8 % et -29,4 % par rapport à 2023. La récolte totale de céréales panifiables a atteint 250 773 tonnes, bien en deçà des 373 136 tonnes de l'année précédente, et en moyenne 30 % inférieure aux dix dernières années. Pour garantir l'approvisionnement, swiss granum a demandé à l'Office fédéral

de l'agriculture une hausse du contingent tarifaire de 60 000 tonnes pour 2025. Avec l'extension de 20 000 tonnes déjà prévue pour 2024, l'approvisionnement devrait néanmoins être suffisant d'ici la prochaine récolte.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay